

Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté

Déclaration du groupe Santé et citoyenneté

Les crises que nous traversons montrent l'impérieuse nécessité que chacun, à sa place, soit préparé, prêt à agir, contribue à la solution ou soutienne sa communauté.

Si le bénévolat doit rester avant tout une liberté individuelle, attachée à la sensibilité et à la volonté d'agir de chacun, il est de notre responsabilité d'en améliorer l'accès, les conditions d'exercice et la reconnaissance au sein de la société.

Parce que l'engagement subit les "effets de diplôme" et se réserve parfois aux plus instruits, le rôle de l'école dans l'initiation à l'engagement est majeur. Convaincus qu'il permet de développer les compétences psychosociales, qu'il offre l'opportunité d'avoir un véritable impact social, et qu'il contribue à l'épanouissement de chacun, il s'agit de concrétiser dès le plus jeune âge cette "rencontre" avec l'engagement et d'ouvrir cette voie à tous.

Par ailleurs, ainsi que le rappelle la préconisation 12, le rôle des employeurs dans l'accès et la reconnaissance de l'engagement des actifs doit être réaffirmé. Leurs efforts dans les champs de la responsabilité sociale et environnementale ou le travail engagé sur les entreprises à mission résonnent parfaitement avec l'enjeu de la promotion et du recours renforcé aux dispositifs de facilitation de l'engagement, comme les congés engagement ou représentation, pour leurs collaborateurs.

Élargir les conditions d'accès aux dispositifs de reconnaissance existants, comme l'ouverture de droits à la formation qu'institue le compte engagement citoyen, est un axe évident d'amélioration comme l'indique la préconisation 11.

Enfin, pour préserver l'engagement bénévole, il est indispensable de lutter contre toute forme d'instrumentalisation et de veiller à maintenir un dialogue constructif et respectueux entre l'Etat et les organisations de l'économie sociale et solidaire autour d'une stratégie nationale de l'engagement impliquant toutes les parties prenantes.

Cet avis, au-delà d'une définition renouvelée du bénévolat, ouvre les perspectives d'une véritable évolution vers une société fondée sur le pouvoir d'agir individuel et collectif. Le groupe Santé et Citoyenneté partage cette ambition. Il a voté l'avis.